

T4 2023

HORIZON GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND

Donnez de l'impact à vos investissements



Communication publicitaire | À usage professionnel uniquement | Document ne pouvant être redistribué |
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité du montant investi.

Principales informations

Structure	SICAV
Classification SFDR	Article 9
Date de lancement	29 mai 2019
Indice	MSCI World
Secteur	Morningstar Global Flex-Cap Equity
Code ISIN	A2 EUR : LU1984711512 H2 EUR : LU1984711603
Devise principale	EUR
Gérants	Hamish Chamberlayne, CFA Aaron Scully, CFA
Actifs sous gestion	1,076M€

Principales caractéristiques

Part active*	>90 %
Taille des positions	3 % d'écart max. vs indice de référence (restriction imposée par les gérants**)
Nombre de positions	50-70
Fourchette indicative de Tracking Error	3 - 6 % par an
Taux de rotation	20 - 30 %
Allocation régionale	+/-10 % vs indice de référence
Allocation sectorielle	Pas de contraintes
Liquidités	1 - 3 %

*Part active = mesure en pourcentage de l'écart entre les positions du portefeuille et celles de l'indice de référence. Indice de référence : MSCI World Total Return.

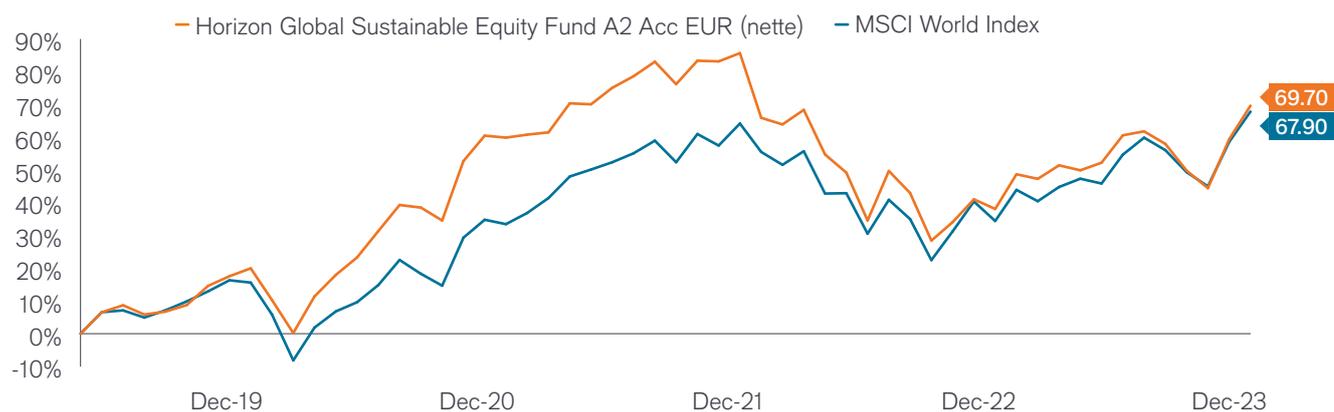
**Taille max. des positions autorisée par l'équipe.

Conformément au règlement sur la publication des informations relatives à la finance durable, le fonds est classé comme un relevant de l'Article 9 et a pour objectif la durabilité.

Notez que toute différence entre les devises des titres composant le portefeuille, les devises des catégories d'actions et les coûts devant être payés ou déclarés dans des devises autres que votre devise nationale vous exposera au risque de change. Les coûts et les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change.

Reportez-vous à la section « Informations supplémentaires sur le fonds » pour connaître l'objectif et la politique d'investissement, ainsi que les risques spécifiques au fonds.

Performances cumulées – EUR (%)



Les performances sont calculées nettes de frais et revenus bruts réinvestis.

Performance – EUR (%)	T423	1 an	3 ans	depuis sa création (29/05/2019)
Horizon Global Sustainable Equity Fund A2 Acc EUR (nette)	7,42	17,81	5,15	11,96
Global Flex-Cap Equity - OE	7,88	18,63	4,23	9,24
MSCI World NR- Indice	6,79	19,60	11,00	11,73

Performances de l'année civile – EUR (%)	2023	2022	2021	2020	2019*
Horizon Global Sustainable Equity Fund A2 Acc EUR (nette)	17,81	-21,13	25,12	24,89	15,70
Global Flex-Cap Equity - OE	18,63	-14,97	22,70	7,17	10,76
MSCI World NR- Indice	19,60	12,78	31,07	6,33	14,47

*rendement partiel de l'année à partir du 29 mai 2019.

Toutes les performances portant sur une période supérieure à un an sont annualisées.

À compter du 1er janvier 2023, le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) a été remplacé par le Document d'informations clés (DIC), sauf au Royaume-Uni, où les investisseurs continuent de se référer au DICI. La disponibilité des catégories d'actions présentées peut être limitée par la loi dans certaines juridictions. Les historiques/scénarios de performance sont présentés en détail dans le DICI/DIC propre au fonds ; les frais et charges et la notation de risque correspondante peuvent varier. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le prospectus du fonds et le DICI/DIC, qui doivent être consultés avant tout investissement. Veuillez contacter votre représentant commercial local et/ou votre conseiller financier pour toute question.

Les commissions de surperformance sont facturées séparément, afin de récompenser le gérant d'avoir généré des performances supérieures ou d'avoir dépassé des objectifs spécifiques. Une commission de surperformance est due lorsque la VL surperforme la VL cible (Hurdle) correspondante (avec un « high water mark »). Pour obtenir une explication détaillée sur la méthode de calcul de la commission de surperformance, veuillez consulter le prospectus concerné, disponible sur le site www.janushenderson.com.

Les frais du fonds auront une incidence sur la valeur de votre investissement. En particulier, les frais courants applicables à chaque fonds dilueront la performance de l'investissement, notamment dans le temps. Pour obtenir une explication plus détaillée sur les frais, veuillez consulter notre page relative aux frais du fonds sur le site www.janushenderson.com.

Les frais courants sont calculés selon la méthode applicable aux PRIIP. La méthode applicable aux PRIIP diffère de la méthode de calcul des frais courants des OPCVM, car elle tient compte de frais récurrents supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter, les frais suivants : les intérêts payés sur les emprunts (par exemple, les intérêts bancaires) ; les frais supportés dans le cadre de l'activité de prêt de titres (c'est-à-dire les frais payés à l'agent prêteur) ; les coûts liés à la détention de véhicules à capital fixe.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

TROIS DÉCENNIES À FAIRE CE QUE NOUS PRÉTENDONS FAIRE

Équipe d'investissement

Hamish Chamberlayne, CFA
Responsable des actions durables internationales, Gérant de portefeuille

Aaron Scully, CFA
Gérant de portefeuille

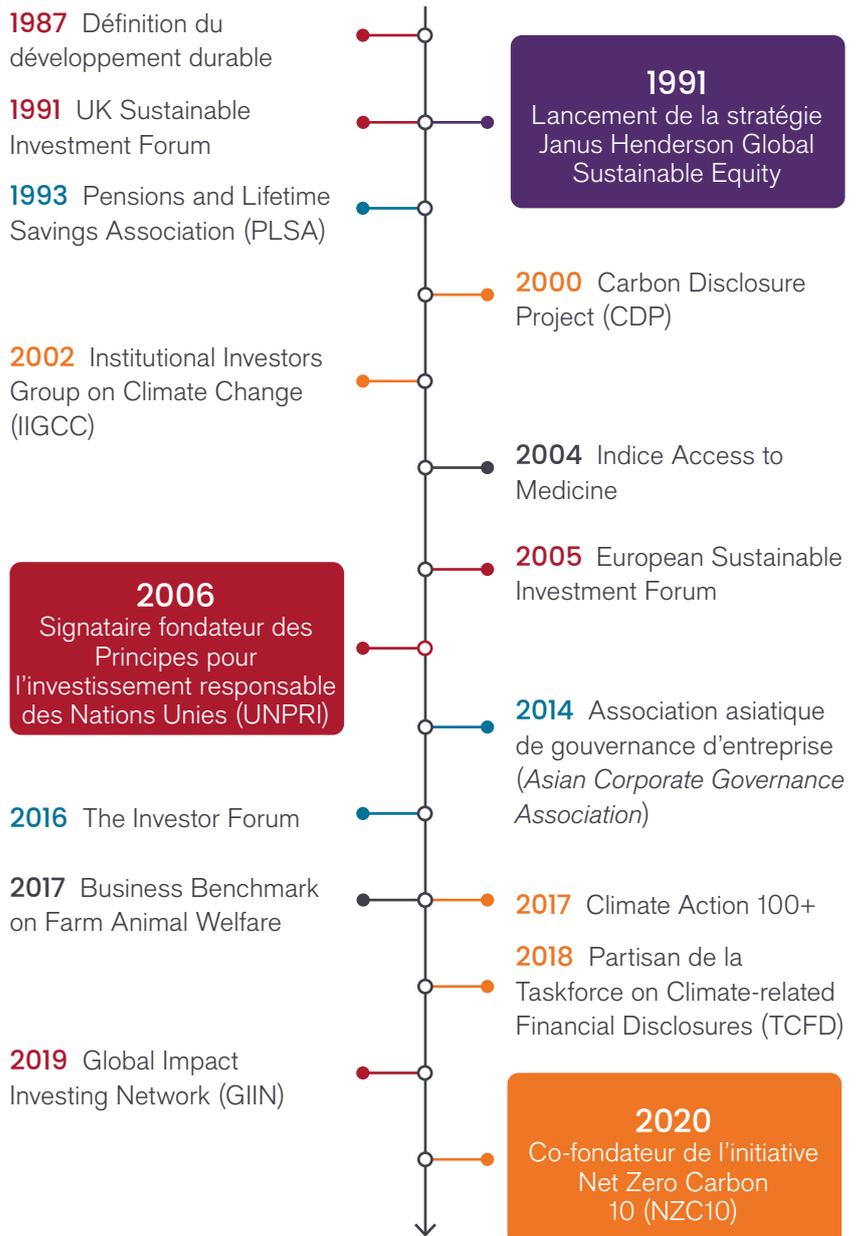
Amarachi Seery, CEnv, MIEnvSci, MIEMA
Analyste développement durable

Jigar Pipalia
Analyste de portefeuille

Suney Hindocha, CFA
Analyste financier

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE

- ▶ Une stratégie reconnue qui repose sur une expérience de 30 ans en gestion durable et sur une réflexion innovante
- ▶ Un portefeuille de forte conviction avant tout composé d'entreprises choisies pour leur potentiel de croissance cumulée, ainsi que pour leur impact positif sur l'environnement et la société
- ▶ Un engagement à apporter aux clients les meilleurs standards en matière de dialogue avec les entreprises, de transparence et de mesure de performance



LES ACTIONS DE L'ÉQUIPE AU SEIN DES VOLETS :

○ Environnement ○ Social ○ Gouvernance ○ ESG en général

Mégatendances

Nous sommes convaincus que le défi du développement durable s'exprime par le biais de quatre mégatendances qui exercent d'énormes pressions sur l'économie mondiale : la croissance de la population, le vieillissement de la population, la limitation des ressources et le changement climatique. Selon nous, ces quatre éléments ont des implications importantes non seulement d'un point de vue environnemental et social, mais également financier et boursier.

Des mégatendances environnementales et sociales exercent des pressions sur l'économie mondiale

Croissance de la population

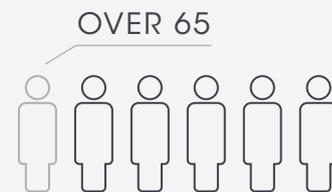
La population mondiale devrait atteindre près de 10 milliards d'habitants d'ici 2050



Des changements sociétaux et culturels accompagnent la croissance prévue de la population. Il est important de tenir compte de problématiques telles que l'âge, le sexe, les origines, l'ethnicité, la religion et les inégalités.

Vieillessement de la population

D'ici 2050, on prévoit qu'une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans (16 %)



Il est nécessaire de prendre en considération d'autres biens et services, tels que les services de santé, la sécurité financière et la protection sociale, ainsi que les entreprises qui proposent des solutions répondant à la baisse du taux d'activité et à l'augmentation des taux de dépendance démographique.

Ressources limitées

Le capital naturel est endommagé et appauvri plus vite qu'il ne peut être reconstitué



La capacité de l'économie mondiale à générer des richesses suffisantes afin d'accompagner les tendances sociales repose sur les entreprises qui protègent, améliorent ou favorisent une utilisation plus judicieuse du capital naturel en augmentant l'efficacité, en adoptant des modèles économiques circulaires et en atténuant et réduisant la pollution.

Changement climatique

Le plus grand défi environnemental et social auquel le monde ait jamais été confronté



La transition vers un modèle économique bas carbone est primordiale.

Les entreprises produisant des biens et des services qui contribuent à l'atténuation, la prévention et l'éradication du changement climatique sont essentielles.

“ Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Notre avenir à tous,
le rapport Brundtland, 1987

Notre philosophie d'investissement

Nous pensons qu'il existe un lien étroit entre le développement durable, l'innovation et la croissance cumulée à long terme.

Notre cadre d'investissement cherche à privilégier les entreprises ayant un impact positif sur l'environnement et la société tout en nous permettant de rester du bon côté de l'innovation de rupture.

Nous sommes convaincus que cette approche offrira à nos clients une source de performance récurrente et une croissance cumulée, tout en contribuant à réduire le risque baissier.

Processus d'investissement

Nos quatre piliers d'une stratégie d'investissement axée sur le développement durable

Le processus d'investissement durable repose sur quatre piliers et comprend des critères de sélection positifs et négatifs, ainsi qu'une analyse de l'impact des produits et des activités. C'est grâce à ce processus rigoureux de sélection de valeurs que les gérants de portefeuille génèrent de la surperformance pour leurs clients.

- 1. Impact positif :** 10 thèmes de développement durable guident la génération d'idées et l'identification des opportunités d'investissement à long terme.
- 2. Ne pas nuire :** des critères d'évitement stricts sont adoptés. Nous n'investissons pas dans des activités qui contribuent aux dommages environnementaux et sociaux. Cela nous permet également d'éviter d'investir dans les secteurs les plus susceptibles d'être les témoins de disruptions technologiques.
- 3. Le concept de « triple bottom line » (« triple performance » en français) :** la recherche fondamentale évalue la façon dont les entreprises donnent la priorité aux profits, aux personnes et à la planète.
- 4. Gestion active et engagement actif :** un engagement collaboratif, collectif et continu est un aspect clés du processus de construction d'un portefeuille différencié avec une part active généralement élevée (>90 %).

GÉNÉRATION D'IDÉES SANS CONTRAINTE

Équipe chargée des actions durables mondiales

Recherche centralisée



Équipes spécialisées & régionales

CADRE D'ÉVALUATION STRUCTURÉ

Thèmes de développement durable

Recherche fondamentale



Critères de prévention Do no Harm

Construction de portefeuille et gestion des risques

LISTE DE SUIVI DES MEILLEURES IDÉES ~120

Donner de l'impact à ses investissements

Nos 10 thèmes d'investissement liés au développement durable

Les quatre mégatendances sont déclinées en 10 thèmes environnementaux et sociaux qui nous aident à identifier les entreprises ayant un impact positif et des caractéristiques de croissance composée à long terme.

Environnement

	ÉNERGIE VERTE
	EFFICIENCE
	SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
	TRANSPORTS ÉCOLOGIQUES
	GESTION DE L'EAU

Social

	SAVOIRS ET TECHNOLOGIE
	SANTÉ
	SÉCURITÉ
	IMMOBILIER ET FINANCE DURABLES
	QUALITÉ DE VIE

Notre approche d'investissement bas carbone

Une stratégie actions internationales explicitement bas carbone : 5 niveaux d'investissement à faible intensité carbone

1. **Éviter** les entreprises impliquées dans l'extraction de combustibles fossiles
2. **Éviter** les fournisseurs et les prestataires de services de l'industrie des combustibles fossiles
3. **Éviter** les technologies qui reposent sur des combustibles fossiles et l'énergie produite par des combustibles fossiles
4. **Éviter** les industries à forte intensité carbone
5. **Activement** rechercher des entreprises offrant des solutions pour favoriser la transition vers une économie bas carbone : énergies renouvelables et batteries, efficacité et électrification, semi-conducteurs, bâtiments et conception

Des critères d'exclusion basés sur « agir sans nuire »

Les entreprises qui se trouvent du mauvais côté des tendances environnementales et sociales sont exposées au double risque disruptif et opérationnel. Nous sommes convaincus qu'en évitant ces entreprises, nous protégeons nos clients contre toute contribution aux dommages environnementaux et sociaux, tout en aidant à mieux préserver le capital à long terme.

- ▶ Alcool
- ▶ Tests sur les animaux*
- ▶ Armement
- ▶ Produits chimiques dangereux
- ▶ Extraction et raffinage de combustibles fossiles
- ▶ Production d'électricité à partir de combustibles fossiles
- ▶ Fourrure

- ▶ Jeux d'argent
- ▶ Génie génétique
- ▶ Production de viande et de produits laitiers
- ▶ Agriculture intensive
- ▶ Énergie nucléaire
- ▶ Pornographie
- ▶ Tabac

*Non-médical

Pour obtenir une liste complète des critères d'évitement, veuillez vous référer aux principes d'investissement de la stratégie Global Sustainable Equity.

Nous cherchons également à éviter les entreprises opérant dans des secteurs litigieux qui ont un impact environnemental ou social négatif important, à moins que l'entreprise ne prenne des mesures pour amoindrir ces/ses impacts négatifs. Les entreprises concernées se trouveront par exemple dans le domaine du ciment, de la pêche, de l'exploitation minière, de l'huile de palme et du bois.

Gestion de portefeuille et ressources

Une équipe interdisciplinaire très expérimentée, secondée par un vaste réseau mondial

Équipe d'investissement - Actions durables internationales



Hamish Chamberlayne, CFA

Responsable des actions durables internationales, Gérant de portefeuille

- Gérant de portefeuille depuis 2012
- 17 années d'expérience dans l'entreprise et 21 années dans l'industrie financière
- Basé à Londres



Aaron Scully, CFA
Gérant de portefeuille

- Gérant de portefeuille depuis 2017
- 23 années d'expérience dans l'entreprise et 26 années dans l'industrie financière
- Basé à Denver



Amarachi Seery, CEnv, MIEEnvSci, MIEMA

Analyste développement durable

- 6 années d'expérience dans l'entreprise et 16 années dans la durabilité
- Basée à Londres



Jigar Pipalia
Analyste de portefeuille

- 3 années d'expérience dans l'entreprise et 5 années dans l'industrie financière
- Basée à Londres



Suney Hindocha, CFA
Analyste financier

- 1 an d'expérience dans l'entreprise et 15 années dans l'industrie financière
- Basée à Londres

Réseau mondial de recherche

eQuantum

Outil de recherche interne

Équipes d'investissement régionales

- Actions internationales
- Actions européennes
- Actions britanniques
- Actions japonaises
- Actions asiatiques
- Actions marchés émergents

Recherche centralisée

- 35 analystes sectoriels dotés d'une expérience moyenne de 17 années dans l'industrie financière

Recherche spécialisée

- Technologie
- Immobilier
- Ressources naturelles internationales
- Obligations

Réseau de gestion des risques

- Equipe ESG
- Comité de surveillance ESG
- Comité de gouvernance et des risques
- Comité des investissements et de la gestion du risque.

Contrôle des risques indépendant

Dans le cadre du processus global de gestion et de surveillance du risque, les membres de la fonction Risque d'investissement de Janus Henderson travaillent en étroite collaboration avec les équipes de direction et les gérants de portefeuille. Cette équipe est divisée en un partenariat de première et de deuxième ligne.

La première ligne, l'équipe Risque d'investissement (rattachée au directeur des investissements) assure un rôle de surveillance et de conseil. Dans sa mission de supervision, elle est responsable de s'assurer que les portefeuilles sont gérés dans le respect des mandats et des attentes des clients. Dans sa mission de conseil, l'équipe fait office de pôle d'expertise pour toute l'organisation (y compris les gérants) et met à disposition ses compétences pour améliorer les résultats obtenus pour le compte des clients. Cette organisation vise à mieux faire coïncider les intérêts des investisseurs et ceux de l'équipe de gestion et des responsables de la gestion des risques.

La seconde ligne, l'équipe Risque financier, qui remplit une mission de surveillance de manière indépendante, est rattachée à la fonction Risque d'entreprise (qui est sous la responsabilité de la Directrice

de la gestion des risques - « Chief Risk Officer »). L'équipe Risque financier est composée de spécialistes du risque d'investissement, des produits dérivés et du risque de crédit. Ces professionnels assurent un contrôle indépendant des risques de marché et de crédit et veillent à ce que les portefeuilles soient gérés conformément aux attentes des clients et aux obligations réglementaires relatives aux risques de marché et de crédit.

Les gérants et l'équipe de direction ont accès à toute une gamme d'outils de gestion des risques développés en interne ou fournis par des sociétés extérieures afin de qualifier et de quantifier les différents types de risques de marché. Des rapports quotidiens et un tableau de bord sont utilisés pour le suivi régulier des expositions et des risques du portefeuille et des réunions de surveillance régulières sont organisées avec les gérants de portefeuille pour faire un point sur les risques.

Une réunion consacrée à la performance et au risque des investissements a lieu tous les mois avec la haute direction, afin que les équipes puissent remonter tout problème potentiel et fournir une vision indépendante sur le portefeuille.

Informations supplémentaires sur le fonds

Objectif et la politique d'investissement

Le Fonds vise à fournir une croissance du capital sur le long terme (cinq ans ou plus) en investissant dans des sociétés dont les produits et services sont considérés par le gestionnaire d'investissement comme contribuant à un changement environnemental ou social positif et ayant donc une incidence sur le développement d'une économie mondiale durable. Le Fonds investit au moins 80 % de ses actifs dans des actions (ou titres de participation) de sociétés, de toutes tailles, de tous secteurs, sises dans n'importe quel pays. Le Fonds évitera d'investir dans des sociétés qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, peuvent potentiellement avoir un impact négatif sur le développement d'une économie mondiale durable. Le Fonds peut également investir dans d'autres actifs, y compris des liquidités et des instruments du marché monétaire. Le gestionnaire d'investissement peut avoir recours à des dérivés (instruments financiers complexes) pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds plus efficacement. Le Fonds est géré de façon active en se référant à l'indice MSCI World Index, qui est largement représentatif des sociétés dans lesquelles le Fonds est susceptible d'investir, dans la mesure où ledit indice peut fournir un élément de comparaison utile pour l'évaluation de la performance du Fonds. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de choisir des investissements pour le Fonds ayant des pondérations différentes de celles de l'indice ou n'étant pas présents dans l'indice, mais parfois le Fonds peut détenir des investissements similaires à ceux de l'indice. Le gestionnaire d'investissement, dans un cadre thématique lié à des questions sociales et environnementales, et à l'aide de critères de sélection positifs et négatifs (éviter), vise à établir un portefeuille de sociétés internationales distinctif et bien diversifié, sur la base de la conviction que des rendements supérieurs peuvent être générés par les sociétés qui fournissent des solutions aux défis environnementaux et sociaux. Ces sociétés doivent disposer d'attributs financiers attractifs tels que des revenus persistants et des flux de trésorerie durables, tout en affichant une solide gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. Les sociétés seront généralement alignées stratégiquement avec des thématiques telles que le changement climatique, les contraintes liées aux ressources, l'expansion démographique et le vieillissement de la population. Le Fonds évite d'investir dans les énergies fossiles et les sociétés qui n'acceptent pas bien la rupture générée par la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone.

Risques spécifiques au fonds

Les actions peuvent perdre rapidement de la valeur et impliquent généralement des niveaux de risques plus élevés que les obligations ou les instruments du marché monétaire. La valeur de votre placement peut par conséquent chuter. Les actions des sociétés petites et moyennes peuvent être plus volatiles que celles des grandes sociétés, et il peut parfois s'avérer difficile de valoriser ou de vendre des actions au prix ou dans le délai souhaités, ce qui augmente le risque de pertes. Le Fonds adopte une approche d'investissement durable, ce qui peut entraîner une surpondération et/ou une sous-pondération dans certains secteurs et donc une performance différente de celle des fonds qui ont un objectif similaire, mais qui n'intègrent pas de critères d'investissement durable dans la sélection des titres. Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés dans le but de réduire le risque ou de gérer le portefeuille plus efficacement. Toutefois, cela introduit d'autres risques, et en particulier celui qu'une contrepartie à un instrument dérivé ne respecte pas ses obligations contractuelles. Si le Fonds détient des actifs dans des devises autres que la devise de référence du Fonds ou si vous investissez dans une catégorie d'actions d'une devise différente de celle du Fonds (sauf si elle est « couverte »), la valeur de votre investissement peut être soumise aux variations des taux de change. Lorsque le Fonds, ou une catégorie d'actions/de parts couverte, vise à atténuer les fluctuations de change d'une devise par rapport à la devise de référence, la stratégie elle-même peut créer un impact positif ou négatif relativement à la valeur du Fonds en raison des différences de taux d'intérêt à court terme entre les devises. Les titres du Fonds peuvent devenir difficiles à valoriser ou à céder au prix ou au moment désiré, surtout dans des conditions de marché extrêmes où les prix des actifs peuvent chuter, ce qui augmente le risque de pertes sur investissements.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONSULTER JANUSHENDERSON.COM

Janus Henderson
INVESTORS

Conformément au règlement sur la publication des informations relatives à la finance durable, le fonds est classé comme un relevant de l'Article 9 et a pour objectif la durabilité.

Sauf indication contraire, toutes les données proviennent de Janus Henderson Investors et sont en date du 31 Décembre 2023.

Ce document est uniquement destiné à l'usage des professionnels et n'est pas destiné au grand public. Nous vous rappelons que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données fournies sur la performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts associés à l'émission et au rachat des parts. La valeur d'un investissement et ses rendements peuvent augmenter ou diminuer et vous pourriez ne pas récupérer l'intégralité du montant investi à l'origine. Les hypothèses retenues en matière fiscale peuvent être modifiées si la législation change, et le montant de l'exonération fiscale (le cas échéant) dépendra de chaque cas individuel. Pour tout investissement effectué par le biais d'un intermédiaire, nous vous recommandons de contacter ce dernier directement, les frais, performances et les termes et conditions dépendant de chaque cas individuel. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site Janushenderson.com. Les valeurs mentionnées dans ce document ne sont pas enregistrées auprès du Registre des valeurs étrangères de la Superintendencia de Valores y Seguros pour être distribuées au grand public et, par conséquent, ce document ne doit être utilisé qu'à des fins d'information générale. Aucune des informations contenues dans ce document ne constitue ni ne doit être interprétée comme une recommandation. Le présent document ne constitue pas une recommandation quant à la vente ou l'achat d'un placement quelconque. Il ne constitue pas un contrat quant à la vente ou l'achat d'un placement quelconque. Le Fonds est un organisme de placements collectifs autorisé à des fins promotionnelles au Royaume-Uni. Nous attirons l'attention des investisseurs potentiels au Royaume-Uni sur le fait que toutes, ou la plupart, des protections offertes par la réglementation au Royaume-Uni ne s'appliquent pas à un investissement réalisé dans le Fonds et que ledit investissement ne donnera lieu à aucune compensation au titre du Système d'Indemnisation pour les Services Financiers du Royaume-Uni (United Kingdom Financial Services Compensation Scheme). Il est possible que cet appel soit enregistré pour notre protection mutuelle, pour des raisons réglementaires ou afin d'améliorer notre qualité de service. À compter du 1er janvier 2023, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) est devenu le Document d'Informations Clés (DIC), sauf au Royaume-Uni où les investisseurs doivent continuer à se référer au DICI.

Le Janus Henderson Horizon Fund (le « Fonds ») est une SICAV de droit luxembourgeois immatriculée le 30 mai 1985, gérée par Janus Henderson Investors Europe S.A. Publié par Janus Henderson Investors. Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services d'investissement sont fournis par Janus Henderson Investors International Limited (n° d'enregistrement 3594615), Janus Henderson Investors UK Limited (n° d'enregistrement 906355), Janus Henderson Fund Management UK Limited (n° d'enregistrement 2678531), (chaque entité étant domiciliée en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE et réglementée par la Financial Conduct Authority) et Janus Henderson Investors Europe S.A. (n° d'enregistrement B22848 au 2 rue de Bitbourg, L-1273, Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier). Des exemplaires du Prospectus du Fonds, du Document d'informations clés, des Statuts, des rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais et dans d'autres langues locales sur demande à l'adresse www.janushenderson.com. Ces documents peuvent également être obtenus gratuitement auprès du siège social de la Société au 2 Rue de Bitbourg, L-1273, Luxembourg. Ils peuvent également être obtenus gratuitement auprès des Agents de facilités locaux et du Représentant et Agent payeur en Suisse. Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »), 2 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, est l'Agent de facilités en Autriche, Belgique, Allemagne, Irlande, à Malte, au Portugal, en Suède et au Liechtenstein. JHIESA est également l'Agent de facilités pour la France (l'Agent de transfert délégué est CACEIS). FE fundinfo (Luxembourg) S.à.r.l., 6 Boulevard des Lumières, Belvaux, 4369 Luxembourg, est l'Agent de facilités au Danemark, en Finlande, en Islande, aux Pays-Bas, en Norvège, en Pologne et en Grèce. State Street Bank International GmbH – Succursale Italia, Société Générale Securities Services S.p.A (SGSS S.p.A), Allfunds Bank S.A.U filiale di Milano, Caceis Bank, succursale en Italie, et Banca Sella Holding S.p.A. sont les Agents de transfert délégués pour l'Italie. Allfunds Bank S.A., Estafeta 6, La Moraleja, Complejo Plaza de la Fuente, Alcobendas 28109, Madrid, Spain est l'Agent de facilités en Espagne. L'Extrait du Prospectus, les documents d'informations clés, les statuts de la Société ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Le Représentant en Suisse est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES LTD, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich. L'Agent payeur en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève. Pour les parts offertes en Suisse, le lieu d'exécution est le siège du représentant. Le lieu de juridiction est le siège social du représentant, ou le siège social ou le domicile de l'investisseur. Le Représentant à Hong Kong est Janus Henderson Investors Hong Kong Limited of Suites 706-707, Chater House, 8 Connaught Road Central, Central, Hong Kong. Janus Henderson Investors (Singapore) Limited (numéro d'enregistrement de la société 199700782N), dont le principal établissement est situé à 138, Market Street #34-03/04, CapitaGreen, Singapour 048946, Singapour (Tél. : 65 6813 1000). Le résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais à l'adresse <https://www.janushenderson.com/summary-of-investors-rights-english>. Janus Henderson Investors Europe S.A. peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de cet Organisme de Placement Collectif conformément à la réglementation en vigueur.

Janus Henderson Investors Europe S.A. est autorisée à exercer ses activités en France par l'intermédiaire de sa succursale française conformément aux dispositions du passeport européen pour les fournisseurs de services d'investissement en vertu de la Directive 2004/39 du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers. L'Agence Française de Janus Henderson Investors Europe S.A. est enregistrée en France en tant que Société Anonyme d'un Etat membre de la CE ou partie à l'accord sur l'espace économique européen avec un numéro d'enregistrement 848 778 544 R.C.S. Paris et le siège statutaire à 32 rue des Mathurins, 75008 Paris, France.

Janus Henderson est une marque déposée de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.